Politique de développement durable – Lettre d'engagement de la direction

Les Jardins de la Cité – ISO 20121:2024, §5.2

Code	POL-01	**Version**	2
Date	21/10/2026	**Statut**	En vigueur – signée le 02/11/2026
Vérification	Référente ISO 20121 – Rebecca Le Ster	**Approbation**	Dirigeant – Patrick M. Touitou
Remplace	Lettre d'engagement du 22/05/2025 (v1)	**Diffusion**	Affichage au bureau, nouveaux arrivants, site internet, prestataires, sur demande

Historique des versions

Version	Date	Nature des modifications	Signature
1	22/05/2025	Lettre d'engagement initiale (5 ODD, enjeux, engagements)	P. M. Touitou
2	21/10/2026	Mise en conformité avec l'ISO 20121:2024, §5.2 : référence à la déclaration de mission, valeurs, enjeux étendus à 9 ODD (dont ODD 10 accessibilité et ODD 13 climat), objectifs principaux chiffrés, cadre d'objectifs à court, moyen et long terme, vision à cinq ans, engagement de rendre compte des réalisations, des enseignements et de l'héritage, droits humains et droits de l'enfant, communication responsable, domaine d'application (bureau de La Garenne-Colombes et antenne d'Orbec ; siège social à Paris 17e).	P. M. Touitou, 02/11/2026

Notre mission

Depuis 2004, Les Jardins de la Cité conçoit et produit des événements pour les institutions qui agissent pour l'intérêt général et pour les entreprises. Notre mission, formalisée dans la déclaration MIS-01 : **faire de chaque rencontre un moment utile, en mettant la puissance de l'événement au service de l'intérêt général, de l'inclusion et de la transition écologique**. Nos valeurs sont la fiabilité, le partage et la responsabilité.

Domaine d'application

Cette politique s'applique à l'ensemble du domaine d'application de notre système de management responsable (DOM-01) : la conception, l'organisation, la production, la coordination et l'évaluation des événements physiques, digitaux et hybrides que nous réalisons pour nos clients, y compris le montage et le démontage avec nos prestataires, ainsi qu'aux activités de notre bureau de La Garenne-Colombes et de notre antenne d'Orbec.

Nos principes

Nous appliquons les quatre principes de développement durable de la norme ISO 20121 : l'**inclusion** (associer nos parties intéressées et rendre nos événements accessibles à tous), l'**intégrité** (respecter la loi, l'éthique des affaires, les droits humains et les droits de l'enfant), la **vigilance** (maîtriser les impacts de nos décisions sur l'environnement, les personnes et l'économie tout au long de la chaîne de valeur) et la **transparence** (informer de façon claire, exacte et vérifiable).

Nos enjeux et nos objectifs principaux

Nos enjeux significatifs, issus de l'analyse de matérialité (ENJ-01) et du dialogue avec nos parties intéressées, sont rattachés à neuf Objectifs de développement durable. Le détail des indicateurs, des cibles, des actions et des responsables figure dans le plan OBJ-01.

ODD	Nos enjeux	Objectifs principaux 2026-2027
3 – Bonne santé et bien-être	Santé mentale, sécurité et qualité de vie au travail de l'équipe, au bureau comme sur les événements	Aucun accident ni incident grave sur nos événements ; un entretien annuel abordant la charge de travail et le bien-être pour chaque collaborateur
4 – Éducation de qualité	Compétences de l'équipe ; sensibilisation des prestataires ; contenus éducatifs pendant les événements	100 % des événements avec un brief RSE et sécurité des prestataires et au moins un contenu de sensibilisation ; un plan de formation suivi chaque année
5 – Égalité entre les sexes	Égalité des chances dans les processus RH ; parité et lutte contre les stéréotypes sur les événements	Conseil de parité des prises de parole sur 100 % des événements
8 – Travail décent et croissance économique	Sécurité des publics et des intervenants ; conditions de travail chez les prestataires ; économie locale	Repérage et plan de prévention adapté pour 100 % des événements ; attestations de vigilance à jour pour 100 % des prestataires concernés
10 – Inégalités réduites	Accessibilité universelle des événements ; inclusion et diversité dans nos équipes et chez nos prestataires	Vérification de l'accessibilité du lieu et des contenus pour 100 % des événements
12 – Consommation et production responsables	Déchets, réemploi et gaspillage alimentaire ; achats responsables	80 % du matériel et de la signalétique réemployés ; mesures anti-gaspillage sur 80 % des événements avec restauration ; charte RSE signée par 100 % des prestataires du panel prioritaire
13 – Lutte contre le changement climatique	Empreinte carbone des événements et de l'agence ; mobilité des participants et de l'équipe	Estimation de l'empreinte carbone de tous les événements de plus de 100 participants d'ici fin 2027 ; lieux accessibles en transports en commun dans au moins 90 % des cas
16 – Paix, justice et institutions efficaces (transverse)	Éthique, transparence et conformité ; confiance de nos clients publics	100 % de conformité aux exigences légales applicables ; aucune réclamation ou alerte éthique sans réponse

ODD	Nos enjeux	Objectifs principaux 2026-2027
17 – Partenariats (transverse)	Relations durables avec nos prestataires ; partage de bonnes pratiques avec notre écosystème	Évaluation de 100 % des prestataires après chaque événement et partage du retour d'expérience avec le client

Notre cadre d'objectifs et notre vision

- **Court terme (2026-2027)** : obtenir la certification ISO 20121:2024 ; appliquer la fiche événement responsable à tous nos événements ; mesurer chaque trimestre nos indicateurs.
- **Moyen terme (2028-2029)** : mesurer l'empreinte carbone de tous nos événements et en déduire un plan de réduction partagé avec nos clients ; construire un panel de prestataires entièrement évalué et engagé.
- **Vision à cinq ans (2031)** : être reconnue par nos clients publics et privés comme une agence qui produit des événements accessibles, sobres en carbone et utiles aux territoires, et dont les pratiques sont reprises par ses prestataires et ses clients.

Nos engagements

En tant que dirigeant des Jardins de la Cité, je m'engage à :

1. respecter les exigences légales et réglementaires applicables à nos activités ainsi que les autres exigences auxquelles nous souscrivons (exigences de nos clients, Charte de la diversité, norme ISO 20121) ;
2. améliorer en continu notre système de management responsable et nos performances ;
3. évaluer chaque année nos réalisations et les enseignements tirés de nos événements, ainsi que, lorsque c'est pertinent, leurs impacts et leur héritage (matériel réemployé ou donné, compétences transmises, pratiques adoptées par nos clients et prestataires), et en rendre compte à nos parties intéressées ;
4. prendre en compte les besoins et les attentes de nos parties intéressées, avec lesquelles nous dialoguons au moins une fois par an ;
5. respecter et faire respecter les droits humains et les droits de l'enfant dans nos activités et dans notre chaîne d'approvisionnement, et refuser toute forme de discrimination ;
6. communiquer de manière responsable, sans allégation trompeuse sur nos impacts ou sur la réalité de notre démarche ;
7. mettre à disposition les ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette politique.

J'invite nos collaborateurs, nos prestataires, nos partenaires et nos clients à contribuer à ces engagements. Cette politique est revue chaque année lors de la revue de direction.

Fait à La Garenne-Colombes, le 02/11/2026
Patrick M. Touitou, dirigeant des Jardins de la Cité

Politique signée par le dirigeant le 02/11/2026 – original signé conservé par l'agence.